

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Jean ROTTNER,

Séance du 17 mars 2016

Nombre de présents :	46	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 11 mars 2016
Nombre de droits de votes :	92	
Pour :	92	
Contre :	0	
Abstention :	0	
DL160317-AGF-03		

Présents (46) : MM. BERGDOLL, BLANGENWITSCH, BOURGUET, BROMBACHER, Mme BUCHERT, MM. CENTLIVRE, CHAPRIER, DUSSOURD, EBERLIN, EICHER, FISCHER, GASSER, Mme GRISEY, MM. HATTENBERGER, HAUSS, IVAIN, JULIEN, Mme KLAKOSZ, MM. KOLB, LECONTE, LICHTENSTEGER, METZGER, Mmes MILLION, MOTTE, MM. MUTH, NICOLAS, NOBEL, NOTTER, Mmes OTT, PLAS, MM. POCHON, POWIELAJEW, RISS, ROTTNER, SCARAVELLA, Mme SCHELL, M. SCHNEBELEN, Mme SORNIN, M. SPIEGEL, Mme STIMPL, MM. STOCKER, STRIFFLER, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. WEISS, WOLFF.

Excusés (35) : MM. BAUER, BECHT, BITSCHENE, BOCKEL, DUMEZ, ENGASSER, FREY, Mmes GASSER, GERHART-GROH, M. GOESTER, Mme GROFF, MM. GRUN, HERTZOG, HILLMEYER, HIRTH, IFFRIG, ISSELE, Mme JENN, M. KIMMICH, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MIMAUD, MM. MONTEILLET, NEUMANN, OTTER, RAMBAUD, Mme RAPP, MM. RAPP, RICHERT, SCHILDKNECHT, Mme STRIFFLER, MM. TOME, VOGT, WILLEMANN, Mme ZELLER.

Absents (8) : MM. FELLY, FUCHS, PULEDDA, SCHILLINGER, Mmes SCHMIDLIN BEN M'BAREK, SCHWEITZER, M. WALTER, Mme WINNLEN

Ont donné procuration (17) : MM. BAUER, BECHT, BITSCHENE, BOCKEL, DUMEZ, HERTZOG, KIMMICH, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MIMAUD, MM. NEUMANN, OTTER, RAMBAUD, Mme RAPP, MM. RICHERT, SCHILDKNECHT, WILLEMANN.

Ont été représentés par un suppléant (1) : M. FREY

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, NAZON, WILLGALLIS, Mmes JAMMES, CRAINICH, du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 04 de l'ordre du jour
Vote du budget primitif de l'exercice 2016

Monsieur le Président expose,

Le présent projet comprend la reprise anticipée partielle des résultats de l'exercice 2015 pour le budget Traitement des Résidus Urbains (TRU).

Il est arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	52 701 997 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	14 347 887 €
Total budgets 2016		67 049 884 €

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et de 3 budgets relatifs à chacune des missions qui incombent à notre Syndicat.

1 - BUDGET GENERAL (M14 TTC) - 16/00

En ce qui concerne le budget principal, il comprend toutes les dépenses et recettes relatives au bon fonctionnement du Syndicat.

Section de fonctionnement

DEPENSES 2016	2 336 200 €
RECETTES 2016	2 336 200 €

Les dépenses inscrites permettront de couvrir pour l'essentiel :

▪ les remboursements de salaires et charges	1 353 200 €
▪ les indemnités des élus et charges	189 000 €
▪ les amortissements	24 375 €
▪ l'autofinancement	55 500 €
▪ et toutes les charges relatives aux locaux administratifs dont le syndicat est propriétaire (énergie, fournitures administratives, charges de copropriété, assurances, entretiens des locaux ...)	714 125 €

Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par :

▪ le remboursement des budgets des différentes missions	2 325 000 €
▪ la quote-part de loyer et de charges locatives remboursées par les syndicats locataires que sont le SIFAM et le SCOT	11 200 €

Section d'investissement

DEPENSES 2016	85 175 €
RECETTES 2016	85 175 €

Les dépenses d'investissement 2016 concernent :

▪ l'acquisition de matériel de bureau et informatique et de logiciels	13 175 €
▪ l'acquisition d'un véhicule de service	12 000 €
▪ le remplacement de mobilier	10 000 €
▪ des travaux de rénovation des locaux	50 000 €

Ces dépenses sont couvertes par :

▪ la dotation aux amortissements	24 375 €
▪ l'autofinancement	55 500 €
▪ le F.C.T.V.A	5 300 €

2 - BUDGET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS (M14 HT) - 16/03

Section de fonctionnement

DEPENSES 2016	24 678 681 €
RECETTES 2016	24 678 681 €

Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :

▪ les charges d'exploitation de l'usine d'incinération de Sausheim et du Centre de Tri ainsi que les filières de traitement extérieures (déchets verts, gravats, bois) et consommation électrique (+1,74 % par rapport au CA estimatif 2015)	20 320 000 €
▪ l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé	842 000 €
▪ le virement à la section d'investissement	558 000 €
▪ les intérêts d'emprunts	850 000 €
▪ l'amortissement	676 000 €
▪ les impôts fonciers et taxes	262 000 €
▪ le remboursement du budget général	385 000 €
▪ le remboursement d'autres organismes	402 550 €
▪ la provision pour risques et charges	191 131 €
▪ divers	192 000 €

Les recettes proviennent essentiellement :

▪ des participations intercommunales (en baisse de 500.000 € pour couvrir le besoin de fonctionnement du budget collecte sélective)	9 850 000 €
▪ de la reprise anticipée partielle du résultat	1 400 000 €
▪ de la redevance pour le traitement des déchets	4 480 000 €
▪ de l'incinération des boues de la station d'épuration de Sausheim	2 393 000 €
▪ des redevances déchets industriels	2 390 000 €

▪ de la revente d'énergie	2 040 000 €
▪ du remboursement du budget assainissement	1 000 000 €
▪ de l'étalement du fond de soutien	481 000 €
▪ de pénalités électriques	320 000 €
▪ de la location du centre de tri	250 000 €
▪ de la vente de marchandises	25 000 €
▪ de la reprise de subventions	49 681 €

Section d'investissement

DEPENSES 2016	2 624 801 €
RECETTES 2016	2 624 801 €

Sont prévues cette année les dépenses suivantes :

▪ le remboursement d'emprunts	2 205 000 €
▪ la réhabilitation de la décharge de l'Eselacker	240 000 €
▪ de travaux au centre de tri d'Illzach	50 000 €
▪ la reprise de subventions	49 681 €
▪ d'une opération d'ordre (VNC terrain)	80 120 €

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

▪ autofinancement	558 000 €
▪ estimation d'emprunt	277 550 €
▪ amortissement	676 000 €
▪ provision pour risques et charges	191 131 €
▪ opération d'ordre (étalement IRA et VNC terrain)	922 120 €

3 - BUDGET COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS (M14 HT) - 16/04

Section de fonctionnement

DEPENSES 2016	9 991 500 €
RECETTES 2016	9 991 500 €

Les dépenses de fonctionnement correspondent pour l'essentiel :

▪ aux règlements des prestataires de service pour l'exploitation des déchèteries et des différents réseaux de collecte du verre, du papier et des bouteilles plastique sur la voie publique (+ 15,19 % par rapport au CA estimatif 2015 en raison de l'ouverture des consignes de tri et de l'extension du périmètre de collecte en porte à porte)	5 829 150 €
▪ aux remboursements d'autres organismes au titre des transports et vidanges (- 1,3 % par rapport au CA estimatif 2015 : gardiennage d'une déchèterie qui bascule du public au privé)	2 030 000 €

▪ aux charges de personnel (remboursement budget général, ambassadeurs du tri et gardiens de déchèteries)	570 000 €
▪ aux charges du budget général	660 000 €
▪ achat de sacs jaunes et de sacs biodéchets	130 000 €
▪ à la dotation aux amortissements	418 000 €
▪ achat lié au PLP (composteurs, placettes, signalisation)	25 000 €
▪ entretien et réparation des conteneurs et déchèteries	90 000 €
▪ au remboursement de l'emprunt	77 000 €
▪ divers	112 350 €
▪ dépenses exceptionnelles	50 000 €

Les recettes proviennent principalement :

▪ de la participation des intercommunalités (<i>en hausse de 700.000 € dont 500.000 € déduits de la participation au TRU et 200.000 € à la charge des membres</i>)	4 700 000 €
▪ de la participation d'Eco Emballages et d'Eco-folio au tri sélectif (+ 14 % par rapport au CA estimatif 2015)	3 700 000 €
▪ de la vente de marchandises	1 550 000 €
▪ de la reprise de subventions	27 000 €
▪ divers	14 500 €

Section d'investissement

DEPENSES 2016	2 945 600 €
RECETTES 2016	2 945 600 €

Des dépenses prévues concernent :

▪ le renouvellement de conteneurs aériens et l'installation de conteneurs enterrés	261 400 €
▪ la poursuite de la conteneurisation	1 460 000 €
▪ la construction d'une déchèterie à Kingersheim	900 000 €
▪ l'aménagement de déchèteries	197 200 €
▪ le remboursement de l'emprunt	100 000 €
▪ la reprise de subvention	27 000 €

Des recettes proviennent :

▪ d'une prévision d'emprunts	2 421 200 €
▪ des amortissements	418 000 €
▪ de subventions	106 400 €

4. BUDGET ASSAINISSEMENT (M49TTC) – 16/05

Section d'exploitation

DEPENSES 2016	15 695 616 €
RECETTES 2016	15 695 616 €

Les dépenses d'exploitation correspondent pour l'essentiel :

▪ aux charges à caractère général (<i>dont : exploitation des stations d'épuration, incinération des boues, consommations électriques et curage des réseaux assainissement</i>) ; (+ 3 % par rapport au CA estimatif 2015)	10 276 405 €
▪ à la redevance d'occupation du domaine public	980 000 €
▪ à l'amortissement	1 469 211 €
▪ aux intérêts des emprunts	520 000 €
▪ au remboursement du budget général (salaires et charges)	1 200 000 €
▪ au remboursement à la mission TRU	1 000 000 €
▪ au virement à la section d'investissement	250 000 €

Le budget 2016 tient compte des estimations de recettes basées sur une stabilisation des volumes et l'application des tarifs d'assainissement 2016 votés en décembre 2015 en hausse de 2 %.

Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

▪ redevance d'assainissement collectif	11 120 000 €
▪ primes d'épuration Agence de l'Eau	1 300 000 €
▪ redevance d'occupation des domaines publics	980 000 €
▪ autres redevances et droits	2 217 316 €
▪ reprise de subventions	78 300 €

Section d'investissement

DEPENSES 2016	8 692 311 €
RECETTES 2016	8 692 311 €

Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

▪ remboursement des emprunts	1 036 300 €
▪ acquisition de terrains et compteurs	216 211 €
▪ travaux	6 480 500 €
▪ reprise de subventions	78 300 €
▪ réhabilitation assainissement non collectif	81 000 €

Ces travaux sont financés de la manière suivante :

▪ amortissement	1 469 211 €
▪ subventions et dotations	1 226 552 €
▪ prévision d'emprunts	3 296 548 €
▪ récupération de TVA	1 569 000 €
▪ autofinancement	250 000 €
▪ subvention AERM pour les réhabilitations d'ANC	81 000 €

A ces opérations s'ajoutent, en dépenses et en recettes d'investissement, 800.000 € d'écritures d'ordre concernant la récupération de TVA.

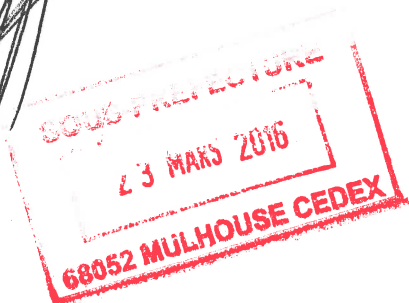
Après en avoir débattu, le Comité d'Administration :

- approuve le budget primitif arrêté à :
 - en fonctionnement en dépenses et en recettes 52 701 997 €
 - en investissement en dépenses et en recettes 14 347 887 €
 - Total budgets 2016 67 049 884 €**
- autorise le Président à effectuer les transferts budgétaires qui peuvent s'avérer nécessaires.

Déposé à la Sous-Préfecture
de Mulhouse, le 23 MARS 2016
et exécutoire à compter de cette date



Pour le Président
et par délégation
Le Directeur



Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation
Le Directeur

